



ANNONCE DE COURSE * DÉPARTEMENTALE

CHAMPIONNAT DES VOSGES LD

Samedi 11 mai 2019

Deyvillers



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Loisir Orientation Sanchev (8807-GE)
Directeur de course : MARCHAL Grégory (8807-GE)
Arbitre : ETIENNE Dominique (8807-GE)
Contrôleur des circuits : JOLY Cyril (8807-GE)
Traceur : SOUVAIS Patricia (8807-GE)
GEC : PETITNICOLAS Valérie (8807-GE)

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

NON



CARTE

Nom : Deyvillers – « Bois de St Arnould »
Relevés : Printemps 2012
Cartographe : Michel DUBOC

Échelle : 1 / 10 000 ème

Équidistance : 5 mètres

Type de terrain : Terrain vallonné ; bonne densité de chemins ; végétation dense par endroit.



ACCÈS

Fléchage : Centre de Deyvillers sur RN 420
Distance parking-accueil : Sur place

Distance accueil-départ : 400 m

Distance arrivée-accueil : Sur place



HORAIRES

Accueil : à partir de 13 heures

Départ : de 14 h à 16 h

Remise des récompenses : Seuls les jeunes de 12 à 18 ans Champions des Vosges et tous les 10 ans seront récompensés.

Fermeture des circuits : 1h 30 après le premier départ.



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 5
(vert, bleu, jaune, orange, violet)
Nombre de circuits initiation : 4
(jalonné, vert, bleu et jaune)



RÉSULTATS

Sur le site du LOS

<http://www.vosges.ffcoorientation.fr/lo-sanchev/>



TARIFS

Licenciés FFCO : gratuit pour les Vosgiens ; 2 € pour les autres

Non-licenciés FFCO : 3,5 €

Location de puce : gratuite contre caution (chèque ou carte nationale d'identité)



INSCRIPTIONS

Avant le 9 mai à minuit à l'adresse suivante : v88@numericable.fr

Inscription sur place possible en fonction des cartes disponibles

/!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.



CONTACT

Grégory Marchal à l'adresse suivante : v88@numericable.fr



Commune de
Deyvillers

